

# Communiqué de Presse

## Quelles sont les évolutions apportées par le nouveau Code des Douanes de l'Union ? Quels sont les impacts sur votre activité ?

Le 1er mai 2016, entrera en vigueur le Code des Douanes l'Union (CDU). Il s'agit du nouveau code douanier européen. Sa mise en application entraînera des modifications dans de nombreuses procédures export.

Afin de présenter aux chefs d'entreprises ou responsables export cette évolution de la réglementation douanière, une réunion d'information se tiendra dans nos locaux le :

**Mardi 9 février 2016 à 9H**

Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres

**10 place du Temple - Niort**

### Programme :

- Les écueils réglementaires à éviter dans l'importation et l'exportation de biens
- Les offres douanières de service à chaque étape de votre opération de commerce à l'international avec l'arrivée du nouveau Code des Douanes de l'Union au 1er mai 2016

**Des rendez-vous personnalisés sont organisés l'après-midi sur demande avec la cellule Conseil aux Entreprises de la Douane.**

**Inscription sur [www.cci79.com](http://www.cci79.com)**